

ARTICLE II.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. **A**U commencement d'Octobre le différend de ces deux Cours étoit encore dans l'état que nous le laissâmes le mois passé. On en opinoit toujours pour une rupture, sur-tout en vûe des articles de satisfaction que demandoit celle de Madrid à S. M. Portugaise, & qui étoient: 1. Que Mr. de Belmonte, comme offenseur, soit puni conformément aux loix du Droit des Gens. 2. Que les Domestiques de l'Ambassadeur de S. M. Cath. soient incessamment remis en liberté. 3. Que le Roi de Portugal donne un dédommagement convenable pour les frais que le Roi Catholique a été obligé de faire. 4. Que la Flotte d'Angleterre soit incessamment renvoyée. 5. Que le Roi de Portugal satisfasse aux engagements contractés lors de l'échange des Princesses des Asturies & du Brezil. 6. Que si Sa Majesté Portugaise n'accorde pas sans le moindre délai la satisfaction demandée, le Roi Catholique sera obligé de se faire justice lui-même, afin de contenter la Nation Espagnole qui ne cesse point de demander vengeance de l'injure que Mr. de Belmonte lui a faite.

Cette insinuation arrivée à Lisbonne, donna lieu à deux Conseils de guerre & à un Conseil Privé, en présence de S. M. Portugaise & de l'Infant Don Emanuel son frere, à l'issue desquels un Courier fut dépêché à Madrid avec la déclaration, que la Cour de Lisbonne étoit prête à donner les mains aux mesures les plus propres pour moyennar